

ZP Meuse-Hesbaye Maison de Police de Verlaine Vinâve des Stréats 32 4537 Verlaine 04/259.98.53

Comment déposer plainte?

- 1. Se rendre sur le site : www.police.be/5294
- 2. Cliquer sur l'onglet " prendre rendez-vous "
- 3. Cliquer sur le type de rendez-vous que vous souhaitez prendre
 - a. Famille (ex.: pension alimentaire, droits de visite, violences intrafamiliales, etc)
 - i. Abandon du toit conjugal
 - 2. Droit de visite non-exécution d'un jugement
 - 3. Mineur en danger
 - 4. Pension alimentaire
 - 5. Violences et différents intra-familiaux
 - b. Infractions contre les personnes (ex. : coups et blessures, discriminations, menaces, harcèlement, diffamation, etc)
 - 1. Attentat à la pudeur, attouchements, viol et autres faits de mœurs.
 - 2. Coups et blessures
 - 3. Différend de voisinage
 - 4. Discrimination
 - 5. Harcèlement et/ou menaces
 - 6. Insulte, calomnie et/ou diffamation
 - c. Infractions contre les propriétés (ex. : escroquerie, vol, vandalisme, etc)
 - 1. Acte de vandalisme/dégradation sur des biens mobiliers non transportables
 - 2. Acte de vandalisme/dégradation sur véhicules ou sur des biens mobiliers transportables
 - 3. Fraude ou escroquerie (p. Ex. Fausse monnaie, escroquerie avec ou sans internet, falsification, violation du secret professionnel, etc.)
 - 4. Vol à l'étalage
 - 5. Vol ou tentative de vol dans habitation
 - d. Perte ou vol de documents
 - 1. Perte d'une carte d'identité belge, d'une Kids-ID, d'un passeport belge
 - Perte d'une carte d'identité pour étranger
 - 3. Perte d'un permis de conduire belge ou étranger
 - 4. Vol d'une carte d'identité belge, d'une Kids-ID, d'un passeport belge
 - 5. Vol d'une carte d'identité pour étranger
 - 6. Vol d'un permis de conduire belge ou étranger
 - 7. Vol ou perte carte CIM d'un véhicule
 - Vol ou perte d'un document ou d'un objet identifiable (n° de série connu (autre qu'une plaque d'immatriculation)
 - 9. Vol ou perte d'une carte de banque (avec retraits ou paiements frauduleux)
 - e. Perte ou vol d'objets/véhicules
 - 1. Vol dans véhicule
 - 2. Vol d'un véhicule
 - 3. Vol ou perte d'une plaque d'immatriculation (originale)
 - 4. Vol ou perte d'un objet ou document non identifiable
 - 5. Vol ou perte d'un téléphone mobile ou d'un smartphone
 - 6. Vol ou perte d'un vélo
 - f. Roulage
- L. Accident de roulage délit de fuite (à charge d'inconnu)
- Accident de roulage délit de fuite avec élément(s) permettant d'identifier l'auteur des faits.
- 3. Contrôle suite à un PV d'avertissement.
- g. Autres (uniquement dans le cas où vous n'êtes concerné par aucune des infractions cidessus)

Nous attirons votre attention sur la nécessité de bien lire les conseils et recommandations situés sur le site de prise de rendez-vous car cela vous permettra de définir correctement l'infraction dont vous êtes victime mais également, vous permettra de disposer des documents nécessaires à votre dépôt de plainte.